

AFFRANCHIR
AU TARIF
ENVIGIEUR

USH MIDI-PYRÉNÉES
104, avenue Jean Rieux
31500 TOULOUSE

intervenants

1^{ère} partie
**Une région mais des territoires :
quelles réponses apportées ?**

- › **Monsieur Jean-Jacques RAFFY**
Vice-Président de Conseil Général du Lot, Maire de Saint-Sulpice
- › **Monsieur Alain ROUMIEU**
Directeur Général de l'Office Public de l'Habitat de l'Ariège
- › **Monsieur Alain SOTTIL**
Maire de Eaunes, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Muretain
- › **Madame Maryse BEYRIE**
Présidente de l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Pyrénées

2^{ème} partie
**Du Développement Durable au Bâtiment Econome :
quelles mobilisations des acteurs ?**

- › **Monsieur Christophe BESLAY**
Socio-ethnologue, Services Publics et Economies d'Energie Durables, CERTOP CNRS UT II
- › **Monsieur Philippe PACHEU**
Président du Directoire, Promologis
- › **Monsieur Alain JEAN**
Conseiller Municipal Délégué au Développement Durable à Moissac
- › **Monsieur Serge CAMPAGNOLLE**
Directeur Général, SA Gasconne



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Midi-Pyrénées

104, avenue Jean Rieux - 31500 TOULOUSE
Tél. 05 61 36 07 60 - Fax 05 61 36 07 61
email ushmp@union-habitat.org

www.habitat-midipyrenees.org



CLB
concentré d'adresses ds 61 53 82 71

LES ENTRETIENS DE MIDI-PYRÉNÉES

TERRITOIRES ET HABITAT

MERCREDI
16 SEPTEMBRE
2009

N°1



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Midi-Pyrénées

invitation
table ronde



Territoires et Habitat : les Entretiens de Midi-Pyrénées

TABLE RONDE USH MIDI-PYRÉNÉES

Présidée par Monsieur Stéphane CARASSOU, Président de l'USH Midi-Pyrénées et animée par le journaliste Marc POUJOL

› Mercredi 16 Septembre 2009 de 9h30 à 11h15 Parc des Expositions de Toulouse › Salle 4.3

1^{ère} partie

Une région mais des territoires : quelles réponses apportées ?

Les mesures prises en faveur de la déconcentration des politiques du logement ont replacé le fait territorial et la dimension territoriale des politiques de l'habitat au cœur des enjeux. Ainsi de nombreuses intercommunalités voient leur politique du logement monter en puissance. L'émergence du fait territorial réinterroge la pluralité des espaces. Entre les grands centres urbains et les espaces ruraux, existe également toute une série de territoires "interstitiels".

Au regard de notre géographie régionale, première Région de l'hexagone, la Région Midi-Pyrénées présente différentes catégories de territoires :

› Petites et moyennes villes actives avec un patrimoine ancien en centre-ville

Généralement situées en dehors de l'aire urbaine mais inscrites dans un contexte économique régional favorable, ces villes peuvent avoir à gérer une croissance ou au contraire un déclin.

› Grand centre urbain en tension

Située dans une aire urbaine dynamique et métropole régionale de dimension européenne, l'agglomération toulousaine, concentre offre et demande l'obligeant à développer une offre adaptée aux besoins.

› Pôles touristiques attractifs

Secteurs dont l'économie est largement alimentée par le tourisme, ils interrogent la pratique et l'offre

des bailleurs, par les questions du logement des saisonniers, du logement des jeunes dans un contexte de forte présence de résidences secondaires.

› Milieu rural périrubain en transition

Secteurs caractérisés par une forte croissance démographique mais situés en dehors de l'aire urbaine, il peut s'agir de campagne industrielle encore en activité ou au contraire en reconversion.

› Milieu rural attractif mais situé en dehors de l'aire urbaine

Situés à la périphérie de l'aire urbaine, ces secteurs, souvent fortement attractifs, sont généralement confrontés à une urbanisation, impactant le prix du foncier. Ils sont l'illustration du phénomène dit de rurbanisation.

La situation géo-économique, le degré d'équipement, les caractéristiques sociales d'un espace constituent des déterminants majeurs de la stratégie des organismes du logement social. Aussi cette approche catégorielle des territoires nous invite à nous interroger sur les besoins en logement qui s'expriment, sur l'existence des différentes réponses politico-administratives et opérationnelles, en matière d'habitat, à développer ou à remettre sur le marché.

Quelles stratégies, quels positionnements des acteurs locaux ? Quelles cultures de projet et quelle stratégie de planification à développer ? Quelles bonnes pratiques convient-il de valoriser ? Quels partenariats à construire entre pouvoirs publics, intercommunalités, communes et organismes du logement social ?

2^{ème} partie

Du Développement Durable au Bâtiment Econome : quelles mobilisations des acteurs ?

Le développement durable ou la ville durable a aujourd'hui un tel succès médiatique que cette expression finit par ne plus signifier une réalité intelligible. Si de nombreuses définitions de la ville durable ont été proposées, l'ensemble converge vers une même définition : la ville durable, conçue comme habitable, est vue comme un seul et unique système qu'intègre les dimensions sociale, culturelle, économique et écologique. Mais la ville durable implique des quartiers durables ou éco-quartiers. Ces termes sont de plus en plus utilisés bien qu'aucune définition officielle n'existe à ce jour, même après le Grenelle de l'Environ-

nement, qui a fait de la généralisation des écoquartiers l'orientation majeure en matière d'urbanisme en préconisant au moins un écoquartier par ville de plus de 100 000 habitants d'ici à 2012.

Conscients des enjeux et des attentes des collectivités locales et territoriales, les organismes du logement social se sont engagés à répondre en produisant autrement.

Ainsi le renouvellement des sites dégradés ou obsolètes (friches industrielles, ferroviaires,...) pour la plupart fruit d'un développement durant les Trente Glorieuses, et en premier lieu celui de ces quartiers que l'on finira pas nommer "les friches du

logement social", participe au développement d'une ville durable, solidaire avec les générations futures. A l'heure où le prix du baril de pétrole flambe, le stock d'énergie fossile se raréfie et les réserves en eau potable s'amenuisent, le renouvellement urbain des territoires déjà bâtis et la conception de produit logement peu énergivore dans une ville compacte sont des combats à mener.

Comment les organismes du logement social de Midi-Pyrénées prennent des mesures exemplaires et pourraient s'engager à ce que chaque logement social construit ou restructuré le soit en respectant

et en dépassant les normes actuelles de haute Qualité Environnementale ?

Comment combiner plusieurs technologies (géothermie, solaire,...) pour réduire les charges avec 60% d'énergie renouvelable pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et l'éclairage des parties communes ?

Quel produit-logement pour répondre aux attentes des ménages tout en tenant compte des enjeux liés à la maîtrise des espaces et la lutte contre l'étalement urbain ?

Quelle démarche systémique et intégrée pour construire durablement ?

Institution

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

E-mail

› Participera à la table ronde

oui

non

MERCI DE BIEN VOULOIR CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE EN RETOURNANT CE BULLETIN RÉPONSE AVANT LE 04/09/2009

› A l'adresse figurant au dos
› Ou par fax au 05 61 36 07 61